

**Résumé thématique**  
**Journée Internationale des Monuments et des sites 2022**  
**ICOMOS**

**La Journée Internationale des Monuments et des Sites 2021 de l'ICOMOS – « Passés complexes : Diverse Futures »** a initié une importante discussion de base sur les récits complexes qui a permis d'élargir le discours au cours de la période triennale 2021-2023. Dans l'esprit d'un dialogue intergénérationnel ouvert et constructif, et conformément à l'orientation stratégique du Plan scientifique triennal de l'ICOMOS 2021-2024, la Journée Internationale des Monuments et des sites 2022 a pour thème suivant :

**« Patrimoine et Climat »**

L'ICOMOS a déclaré [l'urgence climatique et écologique en 2020](#), reconnaissant le potentiel du patrimoine culturel pour permettre une action climatique inclusive, transformatrice et juste par la sauvegarde de tous les types de patrimoine culturel contre les impacts climatiques négatifs, la mise en œuvre de réponses aux catastrophes tenant compte des risques, la mise en place d'un développement durable résistant au climat ; et ce dans une perspective d'équité et de justice.

Cette résolution de l'Assemblée générale 2020 prévoit de travailler en solidarité avec les peuples autochtones et les communautés vulnérables et de première ligne, en s'appuyant sur une gouvernance climatique participative, des droits de l'homme adaptés à la dimension de genre et des approches fondées sur les droits qui contribuent à un changement transformateur, permettent l'adaptation au climat et offrent des voies résilientes au climat pour renforcer le développement durable.

**Le rapport *L'avenir de nos passés*, publié par l'ICOMOS en 2019, appelle à la solidarité entre les professionnels du patrimoine et les communautés les plus touchées par le changement climatique, ou les moins à même d'en supporter le coût. La solidarité doit constituer la base des actions que nous entreprenons au cours de cette décennie dans notre course vers la justice et l'équité climatiques, et la réalisation des Objectifs de développement durable.**

La **justice et l'équité climatiques** sont au cœur du discours actuel sur les liens entre le changement climatique et le patrimoine :

*« L'équité intergénérationnelle nécessite que tout le monde prenne des mesures pour sauver et protéger les écosystèmes terrestres et marins de la Terre, pour les générations actuelles et futures. L'interaction entre les personnes et les écosystèmes est particulièrement importante compte tenu du degré élevé de dépendance qui les relie. L'équité exige de porter une attention particulière aux principes de justice distributive et à la notion de répartition équitable des avantages et des efforts associés au changement climatique et à sa résolution. »*

*L'avenir de nos passés, 2019*

**La Journée Internationale des Monuments et des Sites – 18 avril 2022**, offre une occasion opportune de présenter des stratégies visant à promouvoir le plein potentiel de la recherche et de la pratique de la conservation du patrimoine pour offrir des voies résilientes au climat afin de renforcer le développement durable, tout en plaidant pour des transitions justes vers des futurs à faible émission de carbone. Cela fait partie du Plan scientifique triennal de l'ICOMOS 2021-2024 et soutient également la résolution 2020 de l'ICOMOS sur [les approches du patrimoine culturel centrées sur les personnes](#).

L'ICOMOS appelle toutes les communautés à **collaborer par le biais de partenariats, de pratiques**

**inclusives, et en coopération** avec les gouvernements locaux, le secteur privé, le monde universitaire, la société civile, les peuples autochtones et les communautés vulnérables. L'échange de connaissances doit être fondé sur un processus à double sens qui reconnaît la pluralité des systèmes de connaissances.

**Les membres de l'ICOMOS sont chaleureusement invité.e.s à présenter les innombrables façons dont le patrimoine peut être une source de connaissances qui peuvent être utilisées pour faire face au changement climatique**, y compris mais sans s'y limiter : des exemples de coopération Sud-Sud et triangulaire, l'autonomisation des communautés déplacées par le changement climatique, des interventions à faible coût pour la gestion des risques de catastrophe dans le contexte du patrimoine, le patrimoine et l'éducation à l'environnement, en particulier sur la compréhension du carbone et les transitions justes, la promotion des récits sexo-spécifiques à l'adaptation climatique, les transitions écologiques, l'équité et la justice, et le développement socio-économique des sites du patrimoine touchés par le changement climatique.

Le thème choisi, « **Patrimoine et climat** », offre la possibilité de répondre à des questions telles que la manière d'utiliser la justice et l'équité climatiques pour protéger le patrimoine et les moyens de parvenir à une protection équitable des communautés vulnérables par le biais de l'action climatique tout en répondant à la Décennie d'action des Nations unies.

## Engagez-vous !

Les Comités nationaux, les Comités scientifiques internationaux, les Groupes de travail et les Task Forces de l'ICOMOS peuvent choisir de se référer aux sujets suivants : **Risque de désastre (induit par le climat, induit par l'homme), patrimoine vernaculaire, patrimoine en conflit, patrimoine et démocratie, patrimoine indigène, espace sacré ou patrimoine sacré**. Les questions à prendre en considération peuvent inclure :

- **Comment la conservation du patrimoine culturel peut-elle stimuler l'action climatique ?**
- **Quels sont les risques et les réponses en matière de justice et d'équité climatiques ?**
- **Quelles actions le comité national de l'ICOMOS, les comités scientifiques internationaux, les groupes de travail et les groupes d'étude prennent-ils en réponse aux risques et impacts croissants du changement climatique ?**
- **Les risques et impacts futurs du changement climatique ?**

Les organisateurs d'événements sont encouragés à aborder certains des ODD suivants dans le cadre de leur réflexion globale sur le rôle du patrimoine en tant que moteur et catalyseur du développement durable.

**Plus d'informations sont disponibles dans la publication 2021 de l'ICOMOS : « [Le patrimoine et les objectifs de développement durable : Orientations pour les acteurs du patrimoine et du développement](#) ».**



*Voir les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies : SDG 1, 2, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.*

En raison de la pandémie mondiale de COVID-19 en cours, la plupart des événements seront accessibles **en ligne**. Nous vous encourageons à contacter les organisateurs des événements dans votre pays et à **partager vos événements** en écrivant à : [calendrier\[at\]icomos.org](mailto:calendrier[at]icomos.org).

Les formats potentiels de participation peuvent inclure, mais ne sont pas limités à :

- **Des soumissions de vidéos de 1 à 2 minutes (max)** de chaque Comité national, Comité scientifique international et Groupe de travail de l'ICOMOS, présentant des approches locales et régionales visant à générer une action climatique. Les vidéos peuvent être partagées sur les plateformes de médias sociaux de l'ICOMOS ou envoyées à [calendrier\[at\]icomos.org](mailto:calendrier[at]icomos.org). Assurez-vous d'inclure des descriptions, des citations ou des faits pour accompagner toute vidéo, ainsi que des hashtags.
- **Soumission photographique avec des légendes.** Dans tous les cas, veuillez vous assurer que **vous conservez les droits sur toute image que vous publiez** et que vous publiez sur les médias sociaux.
- **Organisez des tables rondes virtuelles, des webinaires ou des ateliers** pour réfléchir aux lacunes de la théorie et de la pratique actuelles et invitez les autres à se joindre à la discussion.

N'oubliez pas d'utiliser des images et des hashtags !

**#18avril #ICOMOS #climatejustice #heritage4climate #JIMS2022 #icomosJIMS2022  
@icomosSDG2030 @climateheritage**